

Zeitschrift:	Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	17 (2004)
Artikel:	Jean-François Ballissat (1736/37-1795) : du garnement au garde-champêtre en passant par le service mercenaire
Autor:	Favez, Pierre-Yves
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085237

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean-François Ballissat (1736/37-1795) : du garnement au garde-champêtre en passant par le service mercenaire

En juillet 2001, M. Pierre Geiser, à Thônex, nous soumettait deux documents relatifs à Jean-François **Ballissat**, soit son abjuration et son mariage, en nous demandant de retrouver sa trace et son ascendance à Lutry. Les recherches menées nous révèlent un orphelin que sa mère n'arrivait pas à tenir, grand amateur d'école buissonnière, auteur de frasques entraînant des châtiments ordonnés par le Consistoire du lieu... et futur militaire !

Dossier soumis

Abjuration du 29 janvier 1775 :

L'an mil sept cent soixante quinze, le Dimanche vingt neuf du mois de Janvier, en présence des témoins soussignez, Jean Francois **Ballissat**, Suisse d'origine et de Nation, demeurant depuis environ trente mois dans cette paroisse en qualité de garde verdure, agé de trente sept ans accomplis, ayant reconnu que hors la Vraie Eglise il n'y a point de salut, de sa propre volonté et sans aucune contrainte a fait profession de la foy Catholique, Apostolique et Romaine et a abjuré l'hérésie de Luther et de tout autre secte entre mes mains, de laquelle je luy ay donne publiquement l'absolution en vertu du pouvoir que Monseigneur l'Evêque de Soissons ma donné pour cet effet en date du vingt janvier présent mois et an, en foy de quoy je prêtre curé de cette paroisse ay signé le présent acte avec ledit Jean Francois **Ballissat** et Pierre **Touchart**, ancien Maître d'Ecole, Charles **Lefèvre**, Maître d'Ecole actuel, Claude **Ciri**, manouvrier, et Claude **Honniart**, boucher, tous témoins de cette paroisse, qui ont signé. Fait en cette église dudit Mortefontaine, *avec signature du curé.* (Paroisse de Mortefontaine, département de l'Aisne, France, registre des baptêmes, mariages et sépultures pour 1775, fo. 1).

Remarque : Jean François **Ballissat** est donc arrivé à Mortefontaine vers juillet 1772 (environ trente mois auparavant).

Mariage du 19 février 1776 :

L'an mil sept cent soixante seize, le Lundy dixneuf du mois de février, après la publication des bans du futur mariage entre Jean Francois **Ballissat**, fils majeur de 38 ans accomplis de défunt David **Ballissat**, bourgeois de Lutry en Suisse, et de défunte Eve **Burnier** sa femme, ses père et mère, garde verdure jouissant de ses droits en cette paroisse et y demeurant depuis plusieurs années, d'une part, et Rose Angélique **Vigny**, fille mineure de dixhuit ans et demy de Philippe **Vigny**, manouvrier, présent, et de défunte Françoise **Jufin**, sa femme, ses père et mère, du hameau de Marival de cette paroisse, d'autre part, faite en cette Eglise au prône de la Messe paroissiale les quatorze, vingt un et vingt huit du mois de janvier dernier, sans qu'il se soit trouve aucun empêchement ou opposition et après les fiançailles célébrées en cette église le sept dudit mois de janvier, Je soussigne prêtre curé de cette paroisse ay reçu en cette église le mutuel consentement de mariage desdites parties et leur ay donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise, présent et consentant ledit Philippe **Vigny**, père de ladite Epouse, et encore en présence de Pierre **Julien**, maréchal, de Claude **Honniart**, boucher, d'Antoine **Frère**, manouvrier c[isleur ?], amis de l'Epoux, et d'Antoine **Vigny**, de Philippe **Vigny** et de Jean **Vigny**, manouvrier cisleur, oncle et frères de l'Epouse, tous témoins de cette paroisse, lesquels après avoir été avertis par moy des peines portées par l'Edit de 1697 contre ceux qui certifient en ces cas des faits qui ne sont point véritables, nous ont certifié ce que dessus sur le domicile, l'âge, la qualité et la liberté desdites personnes (?) et ont signé avec l'Epoux et l'Epouse et nous la minute des presentes les jour et an que dessus.

(s) Rose Angélique **Vigny**, Francois **Ballissat**, Philippe **Vigny**, Antoine **Vigny**, Claude **Honniart**, Philippe **Vigny**, Jean **Vigny**, Julien, **Honniart**, Le Fèvre, LeMaire, curé. (Paroisse de Mortefontaine, département de l'Aisne, France, registre des mariages pour 1776, fo. 1).

Ces deux pièces étaient accompagnées du tableau suivant :

David **Ballissat**, déjà décédé en 1776 (mariage de Jean-François), bourgeois de Lutry,
épouse

Eve **Burnier**, déjà décédée en 1776 (mariage de Jean-François), parents de :

Jean-François **Ballissat**, né en 1738 à Lutry (Suisse), décédé le 4 brumaire an 3 [soit le 26 octobre 1795] à Mortefontaine

épouse le 19 février 1776 à Mortefontaine

Rose Angélique **Vigny**, née le 14 août 1757 à Mortefontaine, décédée le 29 novembre 1817 à Mortefontaine, parents de :

Rose Adélaïde, fille illégitime, née le 21 septembre 1774 à Mortefontaine.

Résultat des recherches

Le patronyme **Ballissat** se rencontre aussi indifféremment sous les formes **Balissat** et **Balessat**.

David **Ballissat**, bourgeois de Lutry, a épousé au plus tard en 1730 Eve **Burnier**, elle aussi bourgeoise de Lutry : ils sont donc nés tous deux avant 1714. Comme les baptêmes de Lutry connaissent une lacune entre 1644 et 1714, il n'est donc pas possible de trouver leur acte de baptême.

Leur acte de mariage ne figure pas dans les registres de Lutry (ACV, Eb 78/2 : mariages 1714-1760 et Eb 78/3 : mariages 1719-1808), ni dans ceux des paroisses environnantes de Savigny (ACV, Eb 125/3), de Grandvaux-Villette (ACV, Eb 66/3), de Cully (ACV, Eb 42/2) et de Pully (ACV, Eb 112/3). Les parrains et marraines de leurs enfants ne permettent pas de fixer leur filiation, et on ne trouve pas mention de la famille dans les terriers conservés sur Lutry pour cette période (ACV, Fg 367, Ff 269, Ff 270, Ff 283, Ff 284, P Abraham Secretan 21 et P Abraham Secretan 76). Les plans cadastraux de Lutry de 1705 (ACV, GB 147/b) n'apportent rien.

Aucune indication ne filtre à leur égard dans les registres de la cour de justice de Lutry de 1739 à 1767 (ACV, Bii 136-138), ni dans ceux des inventaires de Lutry de 1756 à 1778 (ACV, Bii 139-140), ni dans celui des homologations et des actes judiciaux de Lutry de 1756 à 1783 (ACV, Bii 318), ni dans ceux juridiques des hypothèques de Lutry de 1758 à 1779 (ACV, Bii 326-327). Nous n'avons rien relevé non plus dans les registres des trois notaires de Lutry consultés (mais pas leurs minutaires) : Jost François Mégroz (ACV, Di 82 : 5 registres, 30 minutaires, 1718-1777), Samuel Mégroz (ACV, Di 83 : 2 registres, 1753-1757) et François Paschoud (ACV, Di 97 : 6 registres, 30 minutaires, 1712-1755).

Il en va de même pour leurs décès, le premier registre mortuaire conservé pour Lutry ne débutant qu'en 1791 (ACV, Eb 78/5). Un registre antérieur se trouve cependant aux archives communales de Lutry, dont les ACV n'ont pas encore de copie microfilmée : David meurt le 17 janvier 1748 et Eve **Burnier**, veuve de David **Ballissat**, le 12 février 1771 (communication de M. Louis-Daniel Perret).

Grâce au registre du consistoire de Lutry, nous avons la confirmation que David **Ballissat** est décédé entre 1740 et 1749. Quant à sa veuve, elle lui a en effet survécu plus de 10 ans : la veuve de David **Ballissat** (voir la séance du 17 août) comparait le 31 août 1759 devant le consistoire : «Evaz **Ballissat**, convenue pour avoir donné une chambre pour danser, elle a avoué qu'elle avait prêté jusqu'à 10 heures du soir et avoué sa faute. Vu que c'est la première fois, elle a été libérée moyennant sa comparaissance et 4 batz d'amende» (ACV, Bda 78/6, à la date). Elle est donc décédée après 1759 et avant 1772, date à laquelle son fils Jean-François s'établit à Mortefontaine : ce que confirme le registre mortuaire de Lutry.

Par conséquent, on ne peut guère qu'émettre une supposition sur la filiation de David **Ballissat**. Les documents consultés ne permettent pas de se déterminer sur cette question, mais un rapprochement autorise une supposition. Il a dû se marier en 1730, d'après la première naissance constatée, ce qui pourrait le faire naître vers 1706 ou 1707.

Un Jean-Pierre **Ballissat**, batelier, avait participé à un fait divers qui fit grand bruit : il avait été réquisitionné avec deux autres bateliers par le

banneret de Lutry, Jean-Pierre **Blanchet**, pour conduire le bateau qui devait arraisonner le 17 juillet 1706 le brigantin transportant de l'argent (environ 13'600 écus) destiné par Louis XIV à son armée d'Italie (sur cette affaire, voir en dernier lieu Pierre-Yves Favez, «Jean-Pierre Blanchet (vers 1645-1707), banneret de Lutry et pirate du Léman», dans Louis-Daniel Perret, *Lutry sous le régime bernois (1536-1798)*, Lutry, Commune de Lutry, 2000, p. 289-293). L'enquête menée entre le 17 août et le 3 septembre 1706 mentionne son arrestation à Moudon, l'interrogatoire de son père, Abraham **Ballissat**, lui aussi batelier de Lutry, et celui de sa femme, alors malade et alitée, qui ne connaissait guère les gens du lieu, «n'ayant pas longtemps qu'elle est à Lutry» (ACV, Bu 14, p. 1, 18, 24 et 41) : par conséquent, le mariage de Jean-Pierre **Ballissat** était récent, et nous ignorons tout de la maladie de sa jeune épouse – peut-être liée au stress résultant de l'arrestation de son mari couplé à une grossesse. Toujours est-il que Jean-Pierre **Ballissat** ne semble pas être revenu de Berne, où il a vraisemblablement été exécuté pour sa participation. Serait-il le père de David **BALLISSAT** ? C'est possible, mais aucune preuve n'existe pour ou contre cette paternité supposée. Ce n'est donc qu'une piste : des recherches poursuivies aux archives communales de Lutry permettraient peut-être de confirmer ou d'infirmer cette supposition. Le registre mortuaire conservé aux archives communales de Lutry précise qu'Abraham **Ballissat** est décédé en 1747 (mais est-ce le même ?) et que sa femme meurt en 1722 (communication de M. Louis-Daniel Perret). Dans ce cas, David **Ballissat** serait bien né à Lutry fin 1706 ou début 1707.

David **Ballissat** et Eve **Burnier** eurent au moins quatre enfants (sous réserve de lacunes dans les registres de baptêmes) :

- Jean David, baptisé à Lutry le 18 janvier 1731, ayant pour parrain et marraine Jean Louis **Burnier** et Elisabeth **Burnier**, tous deux de Lutry (ACV, Eb 78/2, 32) – il est donc sans doute né en janvier. Il a été admis à la communion à Pentecôte 1746 (ACV, Eb 78/3, à la date).
- Jean Pierre, baptisé à Lutry le 27 décembre 1733, ayant pour parrains Pierre **Ballissat** et Moyse **Burnier** (ACV, Eb 78/2, 39). Il ne semble pas avoir été admis à la communion à Lutry : serait-il mort jeune ?

- Jean François, baptisé à Lutry le 6 janvier 1737, ayant pour marraines Jeanne **Gavard** et Françoise fille du sieur Jaques **Bolomey** (ACV, Eb 78/3, 62) – il pourrait donc bien être né en décembre 1736, le baptême réformé devant en principe être administré dans les quinze jours suivant la naissance. François **Ballissat** a été reçu à la communion à Lutry en septembre 1754 (ACV, Eb 78/3, à la date), avec un léger retard puisque la réception se fait en principe à l'âge de 16 ans, mais ce retard s'explique fort bien par ses difficultés avec les autorités scolaires et ecclésiastiques.
- Jeanne Françoise, baptisée à Lutry le 16 janvier 1740, ayant pour marraines Jeanne **Gay** et Françoise **Dizerens** (ACV, Eb 78/2, 53), donc probablement née au début de l'année. Elle a été normalement admise à la communion à Pâques 1756 (ACV, Eb 78/3, à la date). – Serait-ce cette Jeanne **Balissat** qui épouse à Lutry le 21 novembre 1766 Louis fils de Jean François **Duplex** (ACV, Eb 78/3, 36) ? Il n'y a malheureusement pas de filiation indiquée…

Mais c'est le registre du consistoire de Lutry de 1737 à 1769 (ACV, Bda 78/6), seulement partiellement folioté puis paginé, qui nous livre de précieuses indications sur Jean François **Ballissat**, grâce à ses frasques :

- Séance du 17 octobre 1749 : La veuve de David **Ballissat** et celle de Jaques André **Burnier** [son cousin ?], convenues pour rendre raison de la conduite de leurs enfants, ont déclaré que leurs enfants ne voulaient leur obéir ; sur quoi elles ont reçu une forte censure de la part de M. le ministre avec ordre de les envoyer aux sermons et aux écoles, et que, s'ils ne veulent pas leur obéir, qu'elles doivent faire leur rapport pour qu'on y mette ordre (p. 222).
- Séance du 2 juillet 1750 : La veuve **Ballissat** paraissant a déclaré ne pouvoir être la maîtresse de son enfant en aucune façon. – La vénérable Chambre a ordonné que l'on fera savoir au sieur régent Détraz de le faire prendre et saisir par deux ou trois de ses écoliers pour le conduire à l'école afin qu'on puisse le châtier ou à ce défaut l'officier **Duplex** le saisira pour qu'on puisse le corriger (p. 238).

- Séance du 28 août 1750 : Le fils de la veuve de David **Ballissat** paraissant avec sa mère pour avoir été trouvé pendant les sermons au Grand Pont. – Ordonné que s'il est retrouvé une seconde fois au Grand Pont pendant les sermons, et ne fréquente pas les écoles, et s'il est aussi trouvé pendant la semaine sur le bateau de **Bolomey** [sans doute son parrain], un membre de la Chambre qui le trouvera le fera mener à l'école pour y être châtié et nourri au pain et à l'eau (p. 242).
- Séance du 6 août 1751 : La femme de David **Ballissat** et son fils, convenus, ne pouvant le tenir en règle ni se faire obéir, négligeant les assemblées, les écoles ; la veuve **Burnier** paraissant pour même fait, et n'ayant pu amener son enfant ; – La vénérable Chambre, voyant que c'est une récidive, et comme ils ont été punis de la prison, et dès là conduits à l'école, on n'a rien pu obtenir sur leur conduite. Il a été délibéré qu'on leur adresserait une censure et que le cas sera communiqué à Messieurs du Conseil pour les prier de vouloir payer pour quelque temps pour les tenir à l'école, et s'ils retombent on priera le seigneur bailli d'y mettre les ordres convenables (p. 258).
- Séance du 28 juin 1754 : Jean François **Ballissat** et le fils de Samuel **Brélaz**, convenus pour avoir été trouvés au Grand Pont le jour de dimanche pendant le prêche du soir et avoir jeté des pierres contre une femme étrangère, vu leurs mauvaises conduites et qu'ils ne fréquentent et ne sont plus assidus aux écoles, ils seront punis par la prison, et ne se rangent à leur devoir à l'avenir et qu'ils retombent en faute, ils seront punis à forme des lois, d'autant que c'est aujourd'hui une récidive (p. 325).
- Séance du 23 mai 1755 : Jean François **Ballissat** le jeune, convenu pour avoir crié et insulté la servante du sieur Jaques Noël **Blanchet** dès les vignes, lequel a avoué sa faute et dit n'avoir crié que deux fois, ordonné qu'il recevra pour le coup une censure, et s'il retombe il sera châtié (p. 349).

Cette mention de 1755 est la dernière que nous trouvée concernant Jean-François **Ballissat**, qu'il faut se garder de confondre avec les

autres Jean-François **Ballissat**, ses contemporains homonymes. Comme son acte d'abjuration nous l'apprend, il est arrivé à Mortefontaine aux alentours de juillet 1772 (environ trente mois auparavant). En 1755, il travaille dans les vignes de Lutry ; en 1775, il est garde verdure ; mais qu'a-t-il fait entre-deux ? On peut se demander s'il ne s'était pas engagé dans le service mercenaire, sans doute au service de France... mais alors dans quel régiment ?

Il ne reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur le registre pour les enrôlements de Lausanne de 1746 à 1796 (ACV, Bo 15), et là, surprise : nous le trouvons partir, non pour la France, mais pour les Pays-Bas ! C'est précisément le 30 décembre 1755 que François **Ballissat**, de Lutry, âgé de 18 ans, est engagé par le sieur Daniel **Estoppey**, de Granges-sous-Trey, sergent et enrôleur asservementé par patente souveraine du 22 du courant pour quatre ans dans la compagnie du général **Constant** au service de Hollande (ACV, Bo 15, fo. 54)...

Il s'agit bien de lui, puisqu'il est né en 1737 et qu'il est déjà prénommé François lors de son admission à la communion en 1754... Mais dès lors sa piste se perd chez nous. Pour suivre sa carrière, il faudrait consulter les rôles de régiments au service étranger conservés aux Archives de l'Etat de Berne, comprenant notamment 17 registres pour le service de France et 24 registres pour celui des Pays-Bas.

Un mot à propos du régiment Constant. Samuel **Constant** (1676-1756), baron **de Rebecque**, qui acquit les seigneuries d'Hermenches en 1725 et de Villars-Mendraz en 1753, était officier au service des Pays-Bas. Major en 1712, il commande le régiment **de Chambrier** dès 1722, avec les grades de lieutenant-colonel en 1725 et de colonel en 1727. À la mort du général-major **de Chambrier** en 1728, son régiment est donné au colonel **Constant** et porte désormais son nom. Il devient général-major en 1742, lieutenant-général et gouverneur de Bois-le-Duc en 1748, puis quitte le service en 1749. Son fils David Louis (1722-1785), dit **Constant d'Hermenches**, enseigne dans le régiment paternel en 1736, capitaine en 1742, devint en 1743 adjudant général de son père. Colonel des gardes suisses en 1748, il passa en 1764 au service de France sur recommandation de **Voltaire** au duc **de Choiseul**, comme major du régiment **d'Eptingen** avec commission de colonel. Il fit la

campagne de Corse en 1768, puis son régiment tint garnison à Landrecies et à Avesnes dans les Flandres, aujourd’hui dans le département du Nord. (Emmanuel May de Romainmôtier, *Histoire militaire de la Suisse*, t. 6, Lausanne 1788, pp. 243-244, et t. 8, Lausanne 1788, pp. 184-185 ; Albert de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, t. 1, Lausanne 1871, pp. 188-189 ; *Recueil de généalogies vaudoises*, t. 3, pp. 212-214).

Comme Jean François **Ballissat** a été engagé dans le régiment Constant en fait dès 1756, on peut se demander s'il n'a pas passé au service de France en même temps que le colonel **Constant** en 1764... Quatre engagements de quatre ans mèneraient de 1756 à 1772 : serait-ce à la suite de sa libération du service qu'il s'est retrouvé comme garde verdure à Mortefontaine ? Le département de l'Aisne n'est pas très loin de celui du Nord... Mais il faudrait savoir dans quels régiments il a pu servir, outre celui de **Constant**.

Il arrive vers juillet 1772 à Mortefontaine (département de l'Aisne), où il est engagé comme garde verdure. Il y rencontre Rose Angélique **Vigny**, née le 14 août 1757 à Mortefontaine, décédée le 29 novembre 1817 à Mortefontaine, fille de Philippe **Vigny**, manouvrier, du hameau de Marival dans cette paroisse, et de Françoise née **Jufin**, dont il a une fille naturelle, Rose Adélaïde, née le 21 septembre 1774 à Mortefontaine.

C'est certainement cette paternité qui l'engage à abjurer le 29 janvier 1775, ce qui lui permet d'épouser la mère le 19 février 1776 à Mortefontaine, où il meurt le 4 brumaire an 3, soit le 26 octobre 1795. Il avait alors 58 ans.

Pierre-Yves Favez